



## **Prise de parole jeudi 2 octobre 2025**

Cher(e)s collègues,

Tout d'abord les syndicats CGT et FO vous remercient de votre mobilisation.

Ce mouvement c'est le vôtre porté par les revendications que vous nous avez soumises lors de nos différents échanges en avril 2025 et mardi dernier le 30 septembre.

Le message de votre DGA Action sociale a concrétisé pour toutes et tous le projet de calibrage des effectifs avec ses 1ers transferts de postes. A cela s'est ajouté le redécoupage des territoires qui s'ajoute à de nombreuses réorganisations : le projet de service de polyvalence, la réaffectation des références AF et la structuration de la DIE.

Ces réorganisations arrivent dans un contexte d'accroissement des charges de travail en enfance tant sur les placements que sur le nombre d'évaluations IP. Avec la mise en œuvre de la démarche Parcours, qui « optimise » le suivi des bénéficiaires du RSA et la démarche PPE qui va s'appliquer même aux mesures administratives, les procédures administratives augmentent également.

Avec ces éléments de contexte, on pourrait s'attendre à avoir des moyens supplémentaires pour travailler de manière sereine.

On se dit qu'on ne devrait pas avoir une épée de Damoclès au-dessus de la tête pour les territoires qui sont visés par la direction et qui risquent

de perdre des moyens et pour les territoires en souffrance, des créations de postes légitimes afin de faire face à l'augmentation objective des charges.

Mais non, notre collectivité joue au chamboule tout ! Ce projet est commandé par la direction générale des services qui une nouvelle fois veut faire des économies au détriment de la santé de ses agents.

En 2014, il y a 10 ans, un autre DGA marquait de son empreinte son passage au social en mettant en place la territorialisation de l'enfance, de l'autonomie et de l'insertion (on rappelle que l'expérimentation enfance avait abouti à un avis négatif mais qu'on y était allé quand même ?)

Avec, en même temps (c'était du macronisme avant l'heure mais visiblement ça ne sert de leçon à personne !) la mise en place des équipes pluridisciplinaires.

Bon dans notre malheur et contrairement à ce qui a été écrit par le DGA Action sociale, les périmètres des territoires n'avaient pas bougé !

On sait toutes et tous ce que ça a entraîné : un glissement des tâches administratives vers les travailleurs sociaux, des ams qui ont mis du temps à appréhender un nombre incalculable de procédures ...et ce n'est pas fini en enfance ! Mais surtout une dégradation des conditions de travail !

En 2021, le ras-le-bol s'est exprimé et notre mouvement social avait demandé déjà des moyens pour pouvoir fonctionner normalement. Le secteur de l'enfance était mis à mal par des années de laisser aller et surtout par l'absence de colonne vertébrale philosophique du travail éducatif.

Entre deux, des mouvements d'encadrants avaient amené à revoir les postes d'adjoints pour créer plus de postes de cadres ASE...bon c'est toujours aussi compliqué car gérer la fonction RH et décisionnelle métier est un sacré exercice d'équilibriste !

Aujourd'hui, nous avons une direction qui reconnaît que des secteurs sont en manque de moyens mais dogmatiquement refuse de créer des postes !

Nous demandons à maintenir tous les postes actuels y compris ceux qui n'ont pas été remplacés.

Nous demandons à créer des postes là où les besoins se font sentir.

Nous demandons à ne pas modifier les périmètres des territoires. Les découpages prévus n'ont aucun sens au regard des pôles d'attractivité des habitants concernés.

Les équipes en Pôles d'Action Sociale ont besoin de soutien et de stabilité afin de pouvoir mettre en œuvre les nouvelles procédures que l'on attend d'eux.

Le message de notre DGA a généré de l'anxiété pour certain(e)s de nos collègues et ça ne peut plus durer.

Il y a deux ans c'est la PMI qui était en souffrance, des tractations ont permis de structurer ce service ...on le rappelle avec des éléments que le cabinet KPMG avait conseillés mais que l'ancien DGS ne voulait pas retenir (ex : conseillère technique pour rendre les postes de médecin de PMI attractifs, conseiller technique sage-femme...)

Les territoires en attente de postes sont en souffrance comme le territoire de Saint Lô et de ST Hilaire du Harcouët. Nous sommes solidaires de nos collègues mais il n'est pas tolérable de prendre par exemple un poste d'AS à Carentan qui est un territoire polytraumatisé et qui rencontre des spécificités particulières comme le manque de partenaires et associations relais ! Sur le nord Cotentin, le territoire de Cherbourg Hague a déjà perdu un poste de médecin de PMI ce qui représente une hérésie sur un tel territoire. Non à Cherbourg on ne crie pas plus fort mais le territoire est fortement peuplé avec des ensemble HLM importants et un niveau de protection de l'enfance qui a toujours était élevé.

Nous demandons la création sèche de 8 postes sur le département:

1 réf ASE ST Hilaire

1 puer SHH

2 AS polyvalente sur St Lô

1 AMS Saint Lô

1 référent Autonomie sur Coutances

1 référent Autonomie sur Cherbourg Hague

1 poste de référent ASE sur Carentan

Des postes AED afin de faire face aux délais très longs d'attente pour les mesures d'AEMO renforcée.

Le vice-président s'est engagé à nous recevoir et nous proposons de constituer une délégation avec une représentation de chaque métier.

Il s'agit de parler de votre travail, de son évolution et de la dégradation de vos conditions de travail.

Contacts :

**Syndicat CGT**

02.33.05.96.18.

06.50.08.33.28.

[Syndicat.cgt@manche.fr](mailto:Syndicat.cgt@manche.fr)

**Syndicat FO**

02.33.05.90.12.

syndicat.fo@manche.fr

